



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Alpes-Maritimes

Madame, Monsieur,

Conformément au plan présenté le 28 avril par le Premier Ministre, le déconfinement s'engagera à partir du 11 mai 2020.

Les écoles rouvriront donc le lundi 11 mai 2020 pour la pré-reentrée des enseignants et à compter du **mardi 12 mai 2020** pour les élèves dont les familles ont souhaité leur retour à l'école.

5 entrées seront disposées pour les élèves, une par niveau (CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2).

Nous vous demandons de respecter impérativement la distanciation sociale sur le parvis de l'école sans créer d'attroupements.

L'objectif principal de tous, (services de l'Etat, Collectivités et Elus) étant d'assurer la sécurité des enfants et des personnels, des dispositions particulières ont été prises dans le cadre d'un protocole sanitaire détaillé.

Ces dispositions indispensables à la reprise des cours vont nécessiter des adaptations importantes dans la prise en charge des élèves.

Ainsi, la reprise des cours se fera très progressivement et, pour notre école, concernera, à compter du 12 mai 2020, les élèves des niveaux CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 à temps plein tous les jours (lundi-mardi-jeudi-vendredi) qui ont été préalablement inscrits sur la plateforme de la mairie.

Il y aura également de légères modifications des horaires d'entrée et de sortie afin d'éviter les regroupements à l'entrée et à la sortie de l'école **08h20-08h40 le matin et 16h30 le soir** (périscolaire mêmes horaires : à partir de 07h15 le matin et jusqu'à 18h30 le soir)

Les autres élèves qui ne reprennent pas l'école le 12 mai en présentiel continueront de bénéficier d'un enseignement à distance comme précédemment.

Nous reviendrons vers vous pour de plus amples informations au fur et à mesure et dès que celles-ci seront prises, y compris par voie d'affichage. L'équipe enseignante se tient à votre écoute.

Sachez toutefois qu'en tant que directeur d'école, avec l'ensemble de l'équipe et en lien avec la commune, nous mettons tout en œuvre pour garantir la réouverture de l'école dans la plus grande sérénité et avec toutes les garanties auxquelles nous avons tous droit.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mr BASILIEN, Directeur de l'école,
Pour l'Inspecteur d'Académie